2.1

Rôle d'audiences

2.1 RÔLES D'AUDIENCES

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
1°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas	16 novembre 2009, 10 h	Conférence préparatoire [Règles de procédure du BDRVM-53 à 55]	Pour les audiences du 7 au 11 décembre 2009
2°	*Gaston Lavallée* (Noveko International inc.) (demandeur) c. *Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (intimée)	2009-008	Alain Gélinas	17 novembre 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de l'avis d'audience du 4 septembre 2009
3°	*Conseillers Interinvest Corporation du Canada Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (demandeur) c. *Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (intimée)	2009-001	Alain Gélinas Gerald La Haye	18 novembre 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de l'audience *pro forma* du 1er septembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
4°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) *c. Centre de traitement d'information de crédit (C.T.I.C.) inc. et CITCAP groupe financier inc. et Financière CTIC inc. et Gestion financière Appalaches inc. et Patrick Gauthier* (Hickson Noonan, avocats) *et André Traversy et Benoit Mercier et Réjean Lessard et Banque de Montréal* (Bernier Beaudry inc.) *et Desjardins centre financier de la Capitale et Caisse populaire Desjardins de la Pointe-de-Ste-Foy* (BCF Avocats) (intimés) *et Roy, Métivier, Roberge inc., ès qualités de séquestre intérimaire de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Gravel Bernier Vaillancourt) (mis en cause) et *Ginsberg, Gingras & Associés inc.,*	2009-009	Alain Gélinas	19 novembre 2009, 9 h	Demande de prolongation de blocage [LVM-250, al. 2]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	ès qualités de syndic et de séquestre intérimaire à la proposition de 9205-4774 Québec inc. (Gowling Lafleur Henderson) et *Raymond Chabot Grant Thornton inc., ès qualités de syndic à la faillite de CTIC, CITCAP et Gestion Appalaches inc.* (Morency Avocats) *et Sous-Ministre du Revenu du Québec* (Larivière Meunier) (intervenants)					
5°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Nabiha Haddad Tannous* et *Patrick Gauthier* (Hickson-Noonan Avocats) et *Christal Tannous* (intimés) *Banque Nationale* et *Banque de Montréal* (mises en cause) et *Sous-ministre du Revenu du Québec* (Larivière Meunier) (intervenant)	2009-022	Alain Gélinas	19 novembre 2009, 9 h	Demande de prolongation de blocage [LVM-250, al. 2]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
6°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) c. *Future Growth Group inc.* et *Future Growth Fund Limited* et *Future Growth Market Neutral Equity Fund Limited* et *Future Growth World Fund* et *Adrian Samuel Leemhuis* (Kulidjian & Associates) (intimés)	2008-013	Alain Gélinas	20 novembre 2009, 9 h 30	Demande de levée d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite des audiences *pro forma* des 2 et 20 mai, 26 juin, 28 août, 3 décembre 2008, 10 mars, 17 juin et de l'audience du 7 octobre 2009 et de l'audience *pro forma* du 10 novembre 2009 Audience *pro forma*
7°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Gestion Guychar (Canada) Inc.* et *177889 Canada Inc.* et *3330575 Canada Inc.* et *3965121 Canada Inc.* et *Guy Charron* et *Richard Lanthier* et *Huguette Gauthier* (Woods, avocats) et *Banque de Montréal* et *Gérald Turp* et *Turp DTD Consultants Inc.* et *Caisse populaire de Rosemont*	2007-005 2007-008	Alain Gélinas	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de la demande du 22 octobre et de l'avis d'audience du 27 octobre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
8°	*Autorité des marchés financiers* (demanderesse) (Girard et al.) c. *9095-0049 Québec Inc (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et John Dracontaidis (faisant affaire sous le nom ICC Capital Management) et Axia Consulting Inc. et Axia Business Center INc. et IND Capital Management et Glaciers Foods Canada Inc et John Dracontaidis et Dimitrio (Jimmy) Kavathas et Filippo Argento et Stéphane Charbonneau* (Besner – Avocats) (intimés) *et Banque TD Canada Trust et TD Waterhouse (mises en cause) et Nicolas Boily, ès qualités d'administrateur provisoire de 9095-0049 Québec inc. (ICC Capital Management), Axia Consultant inc., IND*	2009-018	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Capital Management inc. et John Dracontaidis (Mc Carthy Tétrault) (requérant)					
9°	*Marc-Yvan Côté* (demandeur) c. *Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (intimée)	2009-015	Alain Gélinas Claude St Pierre	23 novembre 2009, 9 h 30	Demande de révision d'une décision de l'Autorité [LVM-322]	À la suite de la remise de l'audience prévue le 22 octobre 2009 Audience *pro forma*
10°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Themistoklis Papadopoulos* et *Mario Bright* et *PNB Management Inc.* et *2967-9420 Québec Inc.* et *David Mizrahi* et *Brian Ruse* et *4384610 Canada Inc.* et *4190424 Canada Inc.* (intimés) et *Angela Skafidas* et *Services Financiers Dundee Inc.* et *Me Daniel Meyer Ouaknine* et *Sydney Elhadad* et *Royal-Lepage Versailles* et *Renée Sarah Arsenault* et *Nicolas Tétrault* et *Groupe Sutton Royal Inc.* et *D. Mizrahi &*	2008-004	Alain Gélinas	24 novembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 4 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Associated Ltd et *Giuseppe (Joseph) Geroue* et *Anthanasios Papadopoulos* et *Paul Chronopoulos* et *Jean Robillard, ès qualités d'administrateur provisoire de PNB Management Inc.*, *2967-9420 Québec Inc.*, *4384610 Canada Inc.* et *4190424 Canada Inc.* (mises en cause) et *Nechi Investments inc.* et *2938201 Canada inc.* et *Hymson Holdings inc.* et *Etinvest Holdings Ltd* et *Francheluche Investments inc* et *Michael Zunenshine* et *Hazel Zunenshine* et *Howard Zunenshine* et *Linda Zunenshine* (requérants) (Stikeman Elliott, avocats)					
11°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) c. *Fondation Fer de Lance,*	2009-017	Alain Gélinas Claude	24 novembre 2009, 14 h	Demande de levée partielle d'interdiction d'opération sur valeurs [LVM-265]	À la suite de la demande du 27 octobre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais* (Jean-Pierre Desmarais), *Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)		St Pierre			
12°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Oversea Chinese Fund Limited Partnership* et *Weizhen Tang And Associates Inc.* et *Weizhen Tang*	2009-007	Alain Gélinas Claude St Pierre	1er décembre 2009, 9 h 30	Demande de prolongation de blocage [LVM 250 (2)]	À la suite de l'avis d'audience du 3 novembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Corporation et *Weizhen Tang* et *Interactive Broker* (intimés)					
13°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Groupe Sajy inc. et Marc Roberge et Roger Boucher et Luc Richard* (intimés)	2009-037	Alain Gélinas Claude St Pierre	2 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'ordonnance de déclaration d'emprise, d'interdiction d'opération sur valeurs et de pénalité administrative [LVM-89, 96, 97, 265, 272.1 et 273.1]	À la suite de l'avis d'audience du 4 novembre 2009 Audience *pro forma*
14°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	7 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
15°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt*	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	8 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Burns Ltée (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)					
16°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	9 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
17°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	10 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
18°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Bernard Dionne* et *Jean-Marc Leblond* et *Mathieu Truchon* et *Michel Beaulieu* (Heenan Blaikie, avocats) et *BMO Nesbitt Burns Ltée* (Ogilvy Renault, avocats) (intimés)	2008-034	Alain Gélinas Claude St Pierre	11 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'imposition d'une pénalité administrative [LVM-273.1]	À la suite de l'audience du 21 octobre 2008, de la remise du 19 décembre 2008, de l'audience du 13 février 2009, du 7 avril 2009 et du 13 mai 2009
19°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury* (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les*	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite de l'avis d'audience du 23 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)					
20°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury* (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	17 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite de l'audience du 16 décembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Duhaime Avocats) (intervenants)					
21°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury* (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite des audiences des 16 et 17 décembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
22°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury* (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	16 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite de l'avis d'audience du 23 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009 À la suite de la demande reçue le 27 octobre 2009
23°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance,*	2009-017	Alain Gélinas Claude	17 décembre 2009,	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E.	À la suite de l'audience du 16 décembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)		St Pierre	9 h 30	Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	
24°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury*	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 décembre 2009, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de	À la suite des audiences des 16 et 17 décembre 2009

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)				Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	
25°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, P. M. Gélinas, M. Hamel et G. E. Fleury* (D. Kochenburger, Avocat) *J.-P. Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,*	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	18 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14 et 15 janvier 2010

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	(Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, G. Lemay, Les Investissements D. Verreault inc. et Les Entreprises R. Beaupré inc.* (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)				d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	
26°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) (demanderesse) *c. Fondation Fer de Lance, Fondation Fer de Lance Turks and Caicos, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury* (Daniel Kochenburger Avocat) *Jean-Pierre Desmarais, Marchand, Melançon, Forget, S.E.N.C.R.L., Avocats,* (Marchand Melançon Forget, S.E.N.C.R.L., avocats) (intimés) *et Gestion JCV inc., 2849-1801 Québec, Ghyslain Lemay, Les*	2009-017	Alain Gélinas Claude St Pierre	19 janvier 2010, 9 h 30	Demande d'être entendus des intimés Fondation Fer de Lance, Paul M. Gélinas, Michel Hamel et George E. Fleury [LVM-249, 250, 265 et 323.7] Demande de levée partielle d'une interdiction d'opération sur valeurs de Jean-Pierre Desmarais [LVM-265 et 323.7] Demande de précisions et de levée d'une ordonnance de blocage des intervenants [LVM-249, 250, 255 et 323.7]	À la suite des audiences des 16, 17 et 18 décembre 2009 et 13, 14, 15 et 18 janvier 2010

Bureau de décision et de révision en valeurs mobilières
Québec

RÔLE DES AUDIENCES

N°	Parties (Avocats)	N° du dossier	Membre(s)	Date	Nature	Commentaires
	Investissements Denise Verreault inc. et Les Entreprises Richard Beaupré inc. (Laurin Duhaime Avocats) (intervenants)					
27°	*Autorité des marchés financiers* (Girard et al.) c. *Kenneth Battah* (Laframboise et Gutkin, avocats) (intimé)	2008-032	Alain Gélinas Claude St Pierre Gerald La Haye	25 janvier 2010, 9 h 30	Interdiction d'opération sur valeurs et d'agir à titre de conseiller en valeurs [LVM-265 et 266]	À la suite de la conférence préparatoire du 20 octobre 2009 Audience *pro forma*

Le 13 novembre 2009

Salle d'audience : Salle *Paul Fortugno*
500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec Me Cathy Jalbert, au Secrétariat à l'adresse suivante :

500, boulevard René-Lévesque Ouest, Bureau 16.40, Montréal (Québec) H2Z 1W7 Tél. : (514) 873-2211
Courriel : secretariat@bdrvm.com www.bdrvm.com